

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 35 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 48 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 36 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le parti des anciens conservateurs espagnols vient encore de gagner du terrain. Après bien des hésitations, le général O'Donnell a sacrifié à ses nouveaux alliés l'institution de la garde nationale. Une dépêche télégraphique de Madrid, en date du 22, nous apprend, en effet, que la *Gazette officielle*, du même jour, a publié le décret qui dissout définitivement les milices. L'ordre même a été envoyé au capitaine général des îles Baléares, de procéder à la dissolution de la milice de ces îles, par suite de la mesure générale prise par le gouvernement. On voit que la résolution du cabinet espagnol ne comporte aucune exception, et qu'il ne reviendra d'aucune façon sur cette radicale mesure.

Le décret de dissolution porte, il est vrai, que le gouvernement rendra compte de la mesure aux Cortès, dans la prochaine législature; mais cette précaution oratoire ne signifie absolument rien. L'élan est donné et l'on peut dire désormais que le général O'Donnell a rompu avec les progressistes.

Comme corollaire du décret royal, le gouverneur civil de la province de Madrid a publié le bando suivant :

« 1^o Les alcades de cette province cesseront, à partir du jour où ils recevront la présente circulaire, de délivrer des permis de port d'armes; 2^o Les habitants des villes qui désireront avoir ces permis me les demanderont directement par l'intermédiaire de leurs alcades qui, en me faisant passer les demandes, me transmettront des renseignements sur la conduite et les antécédents des intéressés; ils me manderont aussi s'ils ont été arrêtés ou traduits devant les tribunaux; quelle est leur manière de vivre et s'ils ont connaissance qu'ils se livrent ou se soient livrés à la contrebande; 3^o dans le délai de 15 jours, les alcades remettront dans mes bureaux soit personnellement, soit par l'entremise d'une personne de confiance, tous les permis de port d'armes dont ils sont détenteurs, avec le compte de ceux qu'ils auront délivrés. »

Ce n'est pas tout, les anciens commandants de la garde nationale de Madrid ont reçu la signification

de l'ordre du fiscal du conseil de guerre en vertu duquel ils doivent rester aux arrêts chez eux. Aucun des individus qu'il a fallu éloigner de leurs foyers ne quittera, il est vrai, la Péninsule, et on n'enverra aux colonies que ceux qui auront été condamnés comme atteints et convaincus d'actes de rébellion. Mais il n'est pas moins vrai que l'ancien ministre de l'intérieur, M. Escosura, a reçu ses passeports pour la France.

Il est donc certain désormais que les tiraillements entre les progressistes modérés et les anciens conservateurs qui se disputaient l'influence directrice, vont faire place à une attitude plus décidée. Certains regretteront peut-être ce résultat, mais le plus grand nombre y gagnera. On saura enfin de quel côté le gouvernement espagnol marche. L'action vaut toujours mieux que la confusion et nous ne pouvons que nous féliciter de ce que cette dernière cesse.

Notre correspondance de Madrid, en date du 19, annonce que M. Heros a donné sa démission des fonctions d'intendant général du palais; elle ajoute que des passeports vont être expédiés au duc de Valence pour qu'il rentre en Espagne à sa volonté, choisissant lui-même le lieu de sa résidence. Ces nouvelles sont également décisives. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Madrid, vendredi 22 août. — Le prince Adalbert est arrivé hier soir.

» Réception solennelle. La cérémonie nuptiale aura lieu lundi prochain 25.

» La *Gazette* publie le décret dissolvant définitivement la milice nationale. Le gouvernement rendra compte de cette mesure aux Cortès, dans la prochaine législature.

» La tranquillité est générale. »

« Madrid, samedi 23 août. — La *Gazette* publie les décrets destituant sept gouverneurs civils des provinces, et en nommant seize autres, pris dans les deux opinions: modérée et progressiste, et tous recommandables. »

« Berlin, 22 août. — *L'Indicateur officiel*, de

Saint-Petersbourg, annonce que la cour impériale partira pour Moscou le 26; qu'elle fera son entrée solennelle le 29 août, et que le couronnement aura lieu le 7 septembre. »

« Hambourg, 22 août. — Le choléra a éclaté d'une manière intense à Stockholm. On assure que le général Bodisco, envoyé militaire, est une des premières victimes. »

« Berlin, dimanche 24 août. — La nouvelle donnée par quelques journaux français et belges, que les Russes formaient déjà une flottille et rassemblaient des troupes pour punir les pirates du Riff, concurremment avec la Prusse, est dénuée de fondement. »

« Londres, samedi 23 août. — Le sénat américain a garanti 1,500,000 acres de terrain, dans l'Etat du Mississippi, pour l'exécution du chemin de fer destiné à relier la Californie aux Etats-Unis. »

« Londres, 24 août. — La Reine quittera Londres jeudi prochain, pour se rendre en Ecosse. Lord Clarendon accompagnera S. M.

» Mercredi matin aura lieu la réception du ministre russe.

» La note napolitaine de la *Gazette de Cologne* n'est qu'une paraphrase fidèle de l'original de l'*Observer*. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

PORTUGAL. — Le journal de Madrid la *Epoca* confirme les nouvelles de Lisbonne que nous avons données sous la date du 14 et ajoute les détails suivants :

« Comme mesure de précaution, on avait transporté aujourd'hui à l'arsenal les armes et munitions des bataillons dissous de la garde nationale, et qui étaient restés dans les casernes. Le soir, les postes ont été renforcés et les troupes sont restées sous les armes dans leurs quartiers; mais on ne croyait pas que l'ordre fût de nouveau troublé, les mesures étant prises pour que la moindre tentative contre la propriété ou la sécurité individuelle des citoyens ne pût rester impunie. »

FEUILLETON

LES ZOUAVES.

(Suite.)

Malgré le ton d'assurance avec lequel ces paroles avaient été prononcées, Henry hésitait encore et ne savait à quel parti s'arrêter. D'ailleurs, un dernier doute subsistait encore dans son esprit. Bel-Kadi s'en aperçut.

— Je ne vous ai pas convaincu, dit-il en souriant.

— En effet, répondit Henry.

— Vous doutez de moi ?

— Je ne m'en cache pas.

— Que faut-il donc pour vous convaincre ?

Henry parut réfléchir un moment.

— Voyons... dit-il bientôt après, qui m'assure que tu viens de la part de Meryem, et que ce n'est point là une ruse inventée par toi seul, dans le but de m'attirer vers quelque guet-apens ?

— Vous avez raison, répartit Bel-Kadi; mais Meryem avait prévu l'objection, et elle m'a prié de vous remettre ceci.

En parlant de la sorte, Bel-Kadi tira de dessous son burnous un papier, qu'il remit à Henry.

— Une lettre ! s'écria ce dernier en s'en emparant.

— Non, une enveloppe, répartit Bel-Kadi.

— Mais, qu'est-ce que cela prouve ?

— Lisez toujours !

Henry déploya le papier, et reconnut, en effet, la forme

d'une enveloppe. Elle était frappée du timbre de Naples à l'un de ses angles, et portait, en caractères écrits de la main d'une femme, l'adresse de M. Henry Dorbigny.

Ce dernier fut quelque temps à comprendre le sens de cet envoi; puis, se frappant tout-à-coup le front :

— J'y suis ! dit-il avec un cri, c'est l'enveloppe de la lettre de Blanche... Meryem a cette lettre, j'en suis sûr maintenant... Mais pourquoi ne te l'a-t-elle pas remise ?

— Parce qu'elle veut vous parler.

— Quand cela ?...

— Cette nuit.

— En quel endroit ?

— Dans la montagne.

— Dans la montagne !... répéta Henry avec impatience; cette nuit... mais c'est tout un siècle... Et qui me servira de guide ?

— Ce sera moi, si vous le voulez bien.

— Et où te trouverai-je ?

— A dix heures, au bois des Oliviers.

— Soit ! dit le jeune zouave, j'y consens... Il se peut que tout ceci ne soit qu'un piège, mais il s'agit d'une lettre de Blanche, et, pour rien au monde, je ne voudrais manquer cette occasion !... Retourne donc vers Meryem, et dis-lui que, cette nuit j'irai réclamer d'elle l'exécution de la promesse qu'elle m'a faite.

— A ce soir donc, monsieur Dorbigny.

— A ce soir...

Bel-Kadi salua sur ces mots, et s'éloigna rapidement.

Henry, de son côté, se hâta d'aller rejoindre ses compagnons; auxquels, d'ailleurs, il était décidé à ne faire connaître qu'une partie de la vérité.

Le hasard servit merveilleusement sa résolution de discrétion : presque tout le jour Simonnet et Polyte furent occupés à différentes corvées; Henry lui-même fut appelé chez le commandant de place, et ce n'est que le soir qu'il les revit.

Polyte, naturellement curieux, questionna Henry sur sa visite du matin, et ce dernier chercha à éluder; mais le jeune apprenti se doutait déjà de la vérité, et ne voulait pas laisser son ami tenter seul une pareille entreprise.

— Il y a longtemps, lui dit-il, que nous n'avons fait une excursion dans les environs; nous en parlions ce matin, le sergent et moi... et savez-vous ce que nous avons résolu ?

— Quoi donc ?...

— Une chasse au sanglier.

— Diable ! j'aurais bien voulu être des vôtres, cependant, fit Henry.

— Et pourquoi n'en seriez-vous pas ? reprit Polyte.

— Une affaire...

— Ça peut se remettre.

— La chasse ?...

— Non, l'affaire...

— C'est impossible.

— Bah !... à moins que ce ne soit un rendez-vous d'amour...

Ces troubles, qui ne sont heureusement que passagers, ont eu pour cause unique la cherté des subsistances. La charité publique n'a point fait défaut aux besoins des classes pauvres. Une souscription s'est ouverte dès que la cherté des objets d'alimentation s'est fait sentir, et il a été décidé que tous les jours des distributions de pain auraient lieu à prix réduit, et qu'il en serait délivré gratis à ceux qui ne pourraient pas le payer.

PRUSSE. — Plusieurs journaux allemands parlent de mesures immédiates qu'on doit prendre par suite de l'événement du Riff. Nous savons d'une manière positive, dit la *Gazette des Postes de Francfort*, que jusqu'ici il n'a été prise aucune décision à ce sujet, ce qui d'ailleurs ne met pas en question l'intention de demander une satisfaction suffisante. Du reste, il ne sera guère possible de prendre une résolution définitive avant le mois de septembre. Il faut que le prince Adalbert soit de retour, et que le reste de notre flottille qui est allée dans les ports de l'Amérique du Sud ait pu recevoir de nouveaux ordres.

MEXIQUE. — Les nouvelles du Mexique paraissent faire présager des révolutions nouvelles. Il y a tout juste un an que le dictateur Santa-Anna, à la suite des insurrections qui éclataient de tous les côtés contre lui, est tombé du pouvoir et s'est réfugié à la Havane.

Le *Courrier des Etats-Unis*, du 9 août, qui nous arrive aujourd'hui, annonce, sur la foi d'un journal de la Nouvelle-Orléans, que l'autorité du président Comonfort, est à son tour menacée par l'insurrection.

Le journal de la Nouvelle-Orléans, cité par le *Courrier des Etats-Unis*, nous donne à ce sujet les détails suivants.

« Les dernières nouvelles de Brazos Saint-Yago nous ont appris que Vidaurri avait levé l'étendard de l'insurrection contre l'administration de Comonfort et qu'il avait ouvertement rompu avec le gouvernement fédéral.

» Vidaurri, on le sait, a puissamment contribué au renversement de Santa-Anna. Pourquoi donc, après avoir combattu avec succès la dictature, s'est-il prononcé contre le pouvoir libéral qui régit à cette heure les destinées du Mexique ? Pourquoi s'est-il déclaré l'adversaire de Comonfort, dont il était d'abord l'allié, et dont l'énergie, la probité et le patriotisme ont été si utiles à sa patrie ? L'ambition l'aveugle ; il aurait voulu occuper le premier rang, et la ruine de ses espérances l'a poussé à la rébellion. Il aspire évidemment à détacher de la fédération une partie du territoire national pour en former une république distincte, dont il serait alors le chef.

» On assure qu'il a sollicité l'aide des Texiens, et que ceux-ci, répondant à son appel, s'enrôlent déjà à San-Antonio de Bejar. Il s'agirait de former un corps de 2,000 auxiliaires. »

Voici quelques détails donnés par le *Journal d'Anvers*, sur une incendie qui a détruit une partie de la ville de Belise (Honduras), et qui sont transmis par un témoin oculaire :

« Une rivière divise la ville en deux parties ; celle qui se trouvait sur la rive gauche a été totalement détruite. Les flammes étaient alimentées par la grande quantité de matières inflammables qui se

trouvaient dans les magasins de cette partie de la ville, matières consistant en liqueurs, graisses, etc., pour l'exportation par mer. Quelques-uns de ces magasins contenaient de la poudre, car une explosion épouvantable ne tarda pas à se faire entendre. Comme toutes les constructions étaient en bois, l'incendie se propagea avec une rapidité extrême, et lorsque le matin le steamer *Parana* s'est mis en mer, après avoir été témoin toute la nuit de ce sinistre effrayant, toute la partie de la ville se trouvant sur la rive gauche ne formait plus qu'un monceau de cendres. »

FAITS DIVERS.

L'*Indus* est arrivé à Southampton. Au nombre de ses passagers se trouvent la reine douairière d'Oude, ainsi que le frère et le fils de l'ex-roi, ayant une suite de cent six personnes. La Reine douairière est une personne de bonne mine, très-brune, âgée de cinquante-cinq ans, et d'une intelligence très-remarquable. Elle attend, avec impatience, le succès de sa mission, en Angleterre, c'est-à-dire le rétablissement de son fils sur le trône d'Oude. Elle dispose de 80,000 livres sterling. (deux millions de francs), pour ses dépenses courantes. Ses bijoux, qu'elle a perdus dans le cours de son voyage, avaient une valeur de 50,000 livres stg. Elle se proposait d'en offrir une partie en présent à la Reine d'Angleterre. Le frère de l'ex-roi est un bel homme qui occupait le poste de général dans l'armée d'Oude. Le fils de l'ex-roi est un très-gracieux jeune homme. Leur costume est de la plus grande magnificence, leur coiffure est couverte de diamants et d'émeraudes.

Plusieurs des personnes de sa suite sont de petite taille, elles ont une pauvre mine et sont de couleur brune très-foncée. Ce sont des cordonniers, des tailleurs, des cuisiniers et gens d'autres professions. On les voyait à bord travaillant toute la journée. On semblait ne jamais cesser de travailler à la cuisine. La reine d'Oude et sa suite occupaient tout l'avant du navire, où l'on avait établi un fourneau de cuisine. Tout ce personnel s'est nourri de riz, de cary de mouton et d'agneau dans le trajet d'Alexandrie à Southampton. Les plats de service étaient habituellement du cary et un pilau. Il arrivait parfois que la reine d'Oude faisait porter dans la salle à manger des passagers anglais un cary ou un pilau, et ces mets étaient trouvés délicieux. Un eunuque fait partie de la suite. C'est un personnage très-singulier à voir : il a de longs cheveux, la poitrine et la voix d'une femme. Chaque jour, six demoiselles d'honneur font le service de la Reine. On avait élevé un paravent sur le pont ; la partie enclose par le paravent était couverte d'un tapis, et la Reine et les dames d'honneur étaient gardées derrière le paravent par l'eunuque, qui mettait la plus grande sévérité à empêcher toutes personnes de voir les dames. Cet eunuque est général d'infanterie dans l'armée d'Oude.

L'état de la marée s'étant opposé à ce que la Reine et sa suite pussent débarquer mercredi, l'*Indus* devait entrer jeudi matin, vers 7 heures, dans le bassin. L'hôtel royal d'York a été retenu tout entier pour elle. Il était vide et les ouvriers ont travaillé nuit et jour au nettoyage et à l'ar-

rangement de l'hôtel. Le Reine paiera douze guinées par jour pour prix de location. Cinq maisons ont été retenues à Londres, dans Regent's-park, pour la Reine donataire. Un des hommes de la suite, le secrétaire est mort pendant la traversée. Depuis longtemps il ne prenait plus absolument autre chose que de l'opium.

On pense que la cassette de joyaux, qu'on a dit avoir été perdue, aura été volée. On s'attend à ce que l'ex-roi d'Oude partira sous peu de Calcutta, pour l'Angleterre avec une suite de 150 personnes. Les trésors que la Reine a embarqués avec elle consistent principalement en châles de Cachemire du plus grand prix et en joyaux.

(Constitutionnel.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

A partir du 8 septembre jusqu'au 3 novembre, les audiences du Tribunal de Commerce n'auront lieu que de quinzaine en quinzaine.

Lundi matin, dit l'*Espérance du Peuple*, la violence du vent était telle que le bateau à vapeur faisant le service de Nantes à Saint-Nazaire a cru prudent de ne pas aller plus loin que Paimbœuf. La mer était très-houleuse, et il y aurait eu danger à tenter le voyage. La déception a été grande parmi les nombreux voyageurs qui avaient profité de la fête de vendredi pour faire une petite excursion aux bords de la mer et assister dimanche aux régates du Croisic. Il s'en trouvait à Saint-Nazaire une centaine au moins, se voyant forcés de rester là sans logement pour eux et leur bagage, sans moyen de transport pour gagner Nantes.

Leur attitude avait quelque chose de piquant, et la résignation n'était pas, à coup sûr, peinte sur leur visage, quand tout à coup, à une heure déjà avancée, on signala au large un vapeur : c'était le *Cérés*, parti la veille de Santander et qui entrait en Loire. Mais ce magnifique navire ne prend pas des passagers à Saint-Nazaire et ne devait s'arrêter que pour des formalités de douane.

Enfin un des voyageurs dans l'embarras, qui connaissait le capitaine de la *Cérés*, se rendit à bord et lui exposa la fâcheuse situation de ses compagnons ; il fut assez heureux pour obtenir le passage de Saint-Nazaire à Nantes pour tous les voyageurs.

L'embarquement eut lieu non sans un peu de difficulté, à cause du gros temps et des embarras que le vent suscitait aux crinolines des dames montant à l'échelle du bord, mais tout s'est opéré heureusement.

Le capitaine de la *Cérés* a fait les honneurs de son navire avec une courtoisie charmante, et tous les passagers, enchantés de ses manières aussi bienveillantes que gracieuses, lui ont exprimé en des termes les plus vifs toute leur reconnaissance.

Dans la traversée, ils ont pu admirer la beauté, l'élégance et la parfaite installation de steamer, qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la parfaite solidité et du confortable.

La distance de Saint-Nazaire à Nantes a été

— Précisément.

— Alors, c'est différent.

Polyte sourit.

— Tenez, monsieur Henry, reprit-il presque aussitôt en haussant les épaules, ce n'est pas malin, tout de même...

— Quoi donc ? — Votre histoire.

— Tu ne me crois pas ?...

— Oh ! ce n'est pas cela... je crois à la visite de Bel-Kadi, au rendez-vous de Meryem, et je suis sûr que, si vous y allez seul, vous n'en reviendrez pas.

— Quelle folie !

— Moi je me rappelle le lieutenant...

— Et moi aussi.

— Et, franchement, ni le sergent Simonnet, ni moi nous ne vous laisserons partir seul.

Henry serra la main de Polyte.

— Merci, lui dit-il, je n'attendais pas moins de votre amitié ; mais je tiens essentiellement à ce rendez-vous ; il y a pour moi un autre intérêt qu'un intérêt d'amour ou de plaisir, et rien ne pourra m'y faire renoncer.

— Est-ce votre dernier mot ?

— Ma résolution est irrévocable.

— Eh bien, dit Polyte, il y a encore moyen de tout arranger ; vous irez à ce rendez-vous, puisque mes observations ne peuvent vous arrêter ; mais le sergent et moi nous vous suivrons de loin ; s'il vous arrive malheur,

nous serons là au moins pour vous venger.

Henry essaya bien encore de dissuader le sergent et Polyte ; mais ces derniers étaient pour le moins aussi entêtés que lui, et force lui fut d'accepter leur concours. Il fut convenu, en conséquence, qu'il irait au bois des Oliviers, où Bel-Kadi devait l'attendre, et que le sergent et Polyte s'y rendraient également, mais par un chemin différent. Une fois là, ils devaient se guider, pour le suivre, sur les indices que le hasard ou Henry lui-même pourrait leur donner.

Toutes choses ainsi convenues et arrêtées, Henry quitta Médéah à la nuit tombante, et se dirigea vers le bois des Oliviers.

A vrai dire, et bien qu'il ne fût pas permis de douter de son courage, nous devons mentionner qu'Henry éprouvait certaines appréhensions sérieuses. L'entreprise qu'il tentait était pleine de dangers, il pouvait y périr ; beaucoup d'autres, à sa place, eussent hésité davantage. Bel-Kadi n'inspirait de confiance à personne, Meryem non plus... L'insistance que cette dernière avait mise à l'attirer à ce rendez-vous témoignait d'un intérêt peu ordinaire. Pourquoi, dans la haine qu'elle avait vouée aux Français, aurait-elle fait une distinction en faveur d'Henry ? Rien n'était moins vraisemblable ; tout donnait lieu de croire, au contraire, que ce rendez-vous n'était qu'un piège.

Et cependant Henry allait à ce rendez-vous ; une attrac-

tion magnétique plus forte que sa volonté le poussait en avant, et, bien qu'il ne se dissimulât aucun des dangers auxquels il allait s'exposer, il n'eût voulu pour rien au monde revenir sur ses pas.

Et puis, une voix secrète montait de son cœur trouble, et lui disait que Meryem n'était peut-être pas la bohémienne que l'on accusait de tant de crimes ; il ne l'avait vue que deux fois seulement, par hasard, et dans des circonstances étranges, et, chaque fois, il s'était retiré, emportant pour cette fille bizarre un sentiment mêlé de sympathie et de répulsion. Il y avait dans son regard, dans l'accent de sa voix, autre chose que de la haine, et il ne pouvait pas croire que la dissimulation et le mensonge pussent jamais emprunter à ce degré les allures et le masque de la candeur et de la sincérité.

Quoi qu'il en soit, une raison plus puissante encore l'eût déterminé, s'il avait pu hésiter devant tant de considérations. Comme nous l'avons dit, Henry éprouvait une lassitude extrême de cette solitude à laquelle il était condamné. L'inaction forcée dans laquelle l'hiver retenait le bataillon à Médéah l'avait rendu à tous les ennuis d'un exil sans distraction. La pensée de Blanche était revenue plus amère, et bien souvent, à ses heures de découragement, il avait appelé la mort comme le seul remède aux maux qu'il endurait. Le danger ne pouvait donc lui inspirer aucun effroi, et il l'acceptait même comme une distraction, sinon comme un refuge.

rapidement franchie, et c'est avec gratitude que les voyageurs ont abordé les quais de Nantes en se disant : « Quelquefois, un malheur est bon ! » et en se félicitant de l'incident qui leur a procuré une si heureuse rencontre. On dit même que plusieurs ont formé le projet de visiter prochainement Santander, tant ils ont été charmés de la Cérés, de son capitaine et de tout l'équipage.

On lit dans l'*Ere Nouvelle*, de La Rochelle :

Dans la nuit de dimanche à lundi et la matinée du même jour, une effroyable tempête a régné sur nos côtes. Il est bruit déjà de quelques sinistres maritimes.

Nos établissements de bains ont été cruellement maltraités par les deux grandes marées du jour ; les bains Jaguenand, plus exposés en mer, ont principalement souffert : les dégâts sont considérables, les ponts volants, escaliers, échelles et presque toute les loges des baigneurs ont été brisés par la pétulance des vagues. Les lames étaient poussées avec une telle vigueur que plusieurs allaient s'abattre contre les bâtiments, quelques-unes même, passant par-dessus les toits, ont été se perdre dans les jardins et les bosquets ; cette visite inattendue sera certes peu favorable aux treilles et aux arbres fruitiers.

Les promenades de la ville ont aussi beaucoup souffert de la force du vent ; plusieurs des jeunes arbres du cours Richard sont fortement endommagés ; malgré les soins apportés immédiatement, ils est à craindre que quelques-uns succombent. Sur la place d'armes, un ormeau séculaire d'une forte dimension a été extrait de son trou et transporté à une certaine distance ; d'autres ont eu des branches cassées. Un arbre a été également déraciné sur la place de la Préfecture.

COURSES DE CHOLET.

PROGRAMME DE 1856.

Le dimanche 21 septembre, à midi, sur la prairie de M. Grolleau, située route de Maulévrier, et près Cholet.

1^o PRIX DE LA VILLE DE CHOLET, 1,000 FR. — Course au galop pour chevaux de tout âge et de tout pays. — Poids : 3 ans, 50 kilog. ; 4 ans, 60 kilog. ; 5 ans et au-dessus, 63 kilog. 1/2. (Les chevaux nés en Angleterre porteront en outre une surcharge de 4 kilog.) — Deux kilomètres environ en parties liées.

20 francs d'entrée pour le fonds de course.

2^o COURSE AU GALOP, 500 FR. (Gentlemen riders). — Pour chevaux de tout âge et de toute provenance. — Poids : 67 kilog. — 2 kilomètres environ en parties liées.

20 francs d'entrée pour le fonds de course.

3^o COURSE AU TROT, 200 FR. (Gentlemen riders). — Pour chevaux de tout âge et de tout pays, sans distinction de poids. — 3 kilomètres environ. Tout cheval ayant déjà gagné le même prix de trot sur l'hippodrome de Cholet sera exclu.

10 francs d'entrée pour le fonds de course.

4^o COURSES DE HAIES ; PRIX DE LA FABRIQUE DE CHOLET. (Gentlemen riders). — Un coupon de Toile et une douzaine de Mouchoirs dans les plus belles qualités. — Mêmes conditions que pour le prix de 1,000 francs de la ville de Cholet. — Sept haies à

franchir. — Poids : 67 kilog. — 2 kilomètres environ.

10 francs d'entrée pour le fonds de course.

5^o STEEPLE-CHASE, 500 FR. (Gentlemen riders). — Pour chevaux de tout âge et de toute provenance. — Environ 2 kilomètres en terrain de chasse. — Poids : 67 kilog.

Tout cheval vainqueur d'un steeple-chase de 500 francs, entrées comprises, prendra une surcharge de 3 kilogrammes ; s'il a été vainqueur dans deux steeple-chase ou dans un steeple-chase de 1,000 fr., il prendra une surcharge de 5 kilogrammes.

20 francs d'entrée pour le fonds de course.

Les concurrents se feront inscrire la veille, au secrétariat de la Mairie. Ils indiqueront la couleur du coureur, l'âge, le sexe, la robe et la nationalité du cheval.

Pour les courses en parties liées, les chevaux qui, aux deux premières épreuves arriveront premiers au but, seront seuls admis à faire l'épreuve suivante.

S'il ne se présente qu'un cheval, ou si les chevaux engagés appartiennent au même propriétaire, les courses ne pourront avoir lieu que sous condition de temps.

Toute discussion concernant les courses sera soumise à la Commission, ou à un Jury choisi par elle, qui jugera en dernier ressort.

FEU D'ARTIFICE A LA CHUTE DU JOUR, SUR LA PLACE TRAVOT.

Le Maire de la ville de Cholet, président des Courses.

« MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

» Administration générale des lignes télégraphiques.
» — Station de Saumur. — Télégraphie privée.

» AVIS.

» A partir du 1^{er} septembre prochain, conformément à la loi du 21 juillet 1856, le tarif des dépêches circulant à l'intérieur du territoire sera modifié ainsi qu'il suit :

» Distance. — Les distances servant de base au calcul de la taxe seront mesurées sur la carte à vol d'oiseau. Toute fraction de myriamètre sera comptée pour un myriamètre.

» Dépêche simple. — La longueur d'une dépêche simple sera fixée à 15 mots.

» Droit fixe. — Une dépêche de 1 à 15 mots, expédiée d'un point à l'autre de la France, paiera un droit fixe de 2 francs, plus 10 centimes par myriamètre.

» Taxe additionnelle. — Au-dessus de 15 mots, cette taxe sera augmentée d'un dixième pour chaque série de cinq mots ou fraction de série indéfiniment.

» Renseignements transmis d'office. — Le nom du bureau de départ et la date seront transmis d'office.

» Adresse. Il sera accordé, pour l'adresse, de 1 à 5 mots qui ne seront pas taxés ; les mots dépassant ce maximum seront comptés avec le corps de la dépêche et conséquemment taxés.

» Retrait ou annulation d'une dépêche. — L'expéditeur pourra toujours demander le retrait ou l'annulation de sa dépêche ; mais la taxe ne sera pas restituée si la dépêche est en cours de transmission.

» Port à domicile. — Les frais de port à domicile seront supprimés.

— Belle nuit ! fit observer Henry à son taciturne compagnon.

— Si l'on vent, repartit ce dernier.

— En avons-nous pour longtemps à voyager de la sorte ?

— Deux heures à peu près.

— C'est donc bien loin encore ?

— Au sommet de ce pic.

Et Bel-Kadi indiqua l'extrémité d'une montagne qui se dressait devant eux à quelque distance.

— C'est là qu'elle demeure ?

— C'est là...

— Et elle nous attend ?

— Sans compter beaucoup sur nous.

— Tu ne l'as donc pas prévenue ?

— Le temps m'a manqué.

— Vous me paraissez bien occupé, maître Bel-Kadi !

— En effet, monsieur Henry.

— Mais comment Meryem saura-t-elle ?

— Oh ! rien de plus facile...

— Mais encore...

— Vous allez voir...

Le jeune Kabyle se remit en marche, et, un instant après sa voix sonore et posée entonnait un chant bizarre, qui tenait à la fois de la mélodie sauvage et du chant d'église.

(La suite au prochain numéro.)

» Poste restante. — Il sera perçu pour la dépêche

» adressée poste restante 0 f. 30 c. de consignation.

» Port et chargement ; exprès et estafettes. — Quand

» une dépêche ne sera pas pour la localité où est si-

» tué le bureau télégraphique, il sera payé 0 f. 40 c.

» de port et de chargement ; pour celle partie par

» exprès, pour le 1^{er} kilomètre, 1 fr., et pour

» chacun des suivants, 0 f. 50 c. ; pour la dépêche

» expédiée par estafette, pour le 1^{er} myriamètre,

» 3 fr. 75 c., et pour chaque kilomètre supplémen-

» taire, 0 fr. 375 m. »

Taxe d'une dépêche de 1 à 15 mots de Saumur à

destination des villes suivantes :

Angers	2 50	Paris	4 60
Tours	2 70	Marseille	8 30
Laval	3 10	Lyon	6 20
Nantes	3 20	Bordeaux	4 70
Niort	3 10	Bourges	4 »
Poitiers	2 80	Orléans	3 70
Rennes	3 60	Le Mans	2 90

TARIF ANGLAIS.

« Le prix d'une dépêche simple de Saumur pour l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, à dater du même jour, sera fixé à 16 fr. 50, quelle que soit la distance de la station destinataire. »

Certifié : le Chef de la station télégraphique, E. TRONCHE.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous lisons dans le *Courrier de Bayonne*, du 24 :

« Nous disions, dans notre dernier numéro, que nos renseignements nous permettaient d'annoncer que S. M. l'Empereur ferait un assez long séjour à Biarritz. L'exactitude de ces renseignements est confirmée par une nouvelle qui nous est parvenue dans la journée d'hier. C'est que des auditeurs au conseil d'Etat auront à se rendre périodiquement à Biarritz, par ordre de Sa Majesté, comme dernièrement ils se rendaient à Plombières, afin de lui apporter le portefeuille des affaires courantes et les soumettre à sa signature. »

« Marseille, dimanche 24 août. — Les ports sont encombrés. Le commerce se plaint de l'insuffisance des chemins de fer. Les arrivages continuent. Le *Courrier de Marseille* évalue à 900,000 hectolitres la quantité de blés arrivés.

« Le *Journal* apporte des nouvelles de Constantinople, du 14. Le 84^e devait s'embarquer le 16 ; alors serait complètement terminée l'évacuation des troupes alliées. Le général Pellion est rentré en France. »

Marseille, dimanche 24 août. — « Le *Moniteur algérien*, du 20, rend compte de la distribution solennelle des prix qui a eu lieu le 15. Les indigènes ont fait des progrès considérables dans les plantations.

« Le *Journal de Constantinople*, du 14, déclare que la réunion des Principautés danubiennes est une illégalité. *La Presse* annonce une pétition des Bulgares contre les écoles et le clergé grecs, accusés de supplanter la hiérarchie et la langue nationale. Les cosaques ottomans surveillent les frontières de la Grèce.

« La réponse de la Russie laisse espérer la cession de Bolgrad.

« Sur les 500 millions de piastres demandés pour la banque de Constantinople, 300 ont été souscrits dans une journée. »

Londres, dimanche 24 août. — « S. M. la Reine reviendra mercredi à Londres et recevra le comte de Creptowich, ambassadeur de Russie.

« Le steamer *Washington* est arrivé à Southampton. A New-York, les blés montraient une tendance à la baisse. »

« Londres, 25 août. — Le prince Adalbert de Prusse se remet rapidement à Gibraltar.

« Le temps, depuis samedi, redevient excellent pour la moisson, dans le Royaume-Uni. »

« Berlin, lundi 25 août 1856. — Des nouvelles récentes de Saint-Petersbourg démentent le projet attribué au gouvernement russe d'établir un troisième port militaire, servant de station à ses flottes de la Baltique, à Halbinsel-Kaska, situé dans le golfe de Finlande, non loin des côtes de Suède. » — Havas.

— Le *Morning-Chronicle* annonce que le parlement anglais sera de nouveau prorogé du 7 octobre au 13 novembre.

AVIS IMPORTANT.

Aux termes des règlements, il est défendu de faire aucun crédit aux sous-officiers, brigadiers et cavaliers, en un mot, à tous les militaires du corps de troupe.

Quand il arriva au bois des Oliviers, il trouva Bel-Kadi qui l'attendait.

— Est-ce vous, monsieur Henry ? dit le jeune Kabyle, qui l'avait parfaitement reconnu.

— C'est moi, répondit Henry.

— Vous êtes seul ?

— Tu le vois...

— Tant mieux...

— Pourquoi cela ?

— Ah ! c'est que, seul, vous êtes sous ma protection, et je répons de vous à Meryem ; accompagné, vous redevenez un ennemi ordinaire, et je ne répons plus de rien.

— Diable ! tu ne m'avais pas dit cela.

— Il est encore temps de retourner à Médéah.

— Allons donc ! tu croirais que j'ai peur.

— Dame ! vous êtes prévenu. Maintenant faites comme vous l'entendrez.

— Marchons !

Henry était armé de deux pistolets qui pendaient à sa ceinture ; Bel-Kadi portait un fusil sur son épaule.

Il faisait une nuit superbe. La lune éclatante montait dans le ciel. Le silence le plus profond régnait alentour.

Bel-Kadi prit les devants et gagna la montagne. Henry le suivit à pas rapides.

Quand ils eurent atteint le pied de la montagne, Bel-Kadi ralentit sa marche.

Le Général commandant l'École impériale de cavalerie, en rappelant cet article du règlement à MM. les marchands et commerçants de cette ville, les prévient en même temps qu'étant convaincu que ce qui perd la plus grande partie des jeunes militaires de l'École est l'extrême facilité qu'ils trouvent à faire des dettes, il vient de donner les ordres les plus sévères pour qu'à l'avenir, il ne soit donné suite à aucune réclamation ayant pour objet, un crédit fait à un élève.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 13 au 20 août.

Décidément la Bourse a bien de la peine à sortir de l'état d'engourdissement où elle se trouve plongée depuis deux mois. Les affaires avaient paru se ranimer, il y a huit jours, et on a pu constater une reprise légère sur toutes les valeurs; mais ce mouvement n'a pas eu de durée, et le marché est retombé dans un calme plat.

Il n'y a pas de variations dans le cours de la rente. Elle n'a pas monté au-dessus de 74, et se tient de 70 80 à 70 90, sans que l'on puisse dire si les offres ou les demandes l'emportent. Le caractère dominant de la situation, c'est la rareté des transactions.

Les chemins sont à la vérité un peu plus animés. On se préoccupe toujours des bruits de fusion, de remaniement, et autres incidents semblables, qui ne laissent pas d'avoir une certaine influence sur les cours, soit en déterminant les capitalistes à entrer dans ces valeurs, soit en engageant les porteurs de titres à s'en défaire.

C'est ainsi que l'on a encore remis en avant la fusion

du Lyon et de la Méditerranée, quoique ce projet ne paraît pas encore sur le point de s'accomplir; mais ce bruit a alimenté pendant quelques jours les conversations, et donné lieu à quelques affaires.

Il a été plus sérieusement question du démembrement du Grand-Central, mais l'affaire a été ajournée, et il en est résulté quelques ventes sur cette ligne. La Compagnie vient d'ailleurs d'annoncer, pour le mois prochain, un appel de fonds, qui ne semble pas fait pour attirer les acheteurs.

Il n'y a rien de nouveau sur les autres lignes, sinon que le Midi vient d'émettre 89,534 actions nouvelles, au prix de 700 fr.; cette émission est entièrement réservée aux actionnaires.

Voici les derniers cours cotés au comptant sur les chemins de fer; ce sont à peu près, d'ailleurs, ceux de toute la semaine: Orléans, 4,425; Nord, 1066 25; Est ancien, 946 25; Est nouveau, 860; Lyon, 1,430; Méditerranée, 1,827 50; Midi, 842 50; Ouest, 970; Grand-Central, 687 50; Genève, 845; Chemins autrichiens, 890.

Le marché industriel, quoique toujours très-calme, paraissait un peu mieux disposé ces jours-ci. La Caisse générale des chemins de fer est toujours bien tenue à 545; la Caisse centrale de l'industrie se place aussi très-bien à 455, et l'affaire des Maisons mobiles, à laquelle elle s'intéresse puissamment, prend des proportions importantes.

Les Omnibus de Londres, à défaut de la cote de notre Bourse, jouissent toujours d'une prime avantageuse sur les marchés étrangers.

La Compagnie des Huiles-Gaz, qui opère une véritable révolution dans l'industrie de l'éclairage, continue à attirer, à juste titre, l'attention des capitalistes sérieux.

La Compagnie métallurgique des Trois-Bassins est toujours dans une bonne situation. — J. PARADIS.
(Correspondance générale de l'Industrie.)

Marché de Saumur du 23 Août.

Froment (hec. de 77 k.) 50 28	Graine de luzerne . . .	—
2 ^e qualité, de 74 k. 29 10	— de colza . . .	28 —
Seigle 18 —	— de lin . . .	25 —
Orge 15 20	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . . 9 —	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves 16 —	— cassées (50 k.)	90 —
Pois blancs 52 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges 52 —	compris le fût,	—
— verts —	1 ^{er} choix 1855.	—
Cire jaune (50 kil) . 160 —	2 ^e — . . .	110 —
Huile de noix ordin. 110 —	3 ^e — . . .	100 —
— de chenevis . . . 60 —	— de Chinon .	110 —
— de lin 53 —	— de Bourgueil .	120 —
Paille hors barrière. 42 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id —	1 ^{re} qualité 1855	—
Luzerne —	2 ^e — . . .	90 —
Graine de trèfle . . . —	3 ^e — . . .	80 —

BOURSE DU 25 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 75
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 95 10.

BOURSE DU 25 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 70 50.
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 94 80

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GUÉRIN, huissier-audencier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche 31 août 1856, à midi précis, et jours suivants, s'il y a lieu, au domicile du sieur Stienvrot, marbrier, sur le quai de Limoges à Saumur, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, à la vente publique aux enchères, d'objets mobiliers consistant notamment :

En bois de lits, armoires, buffet, commode, table, tabourets, bouteilles vides, poêle, cheminée prussienne, ustensiles de cuisine, marbres pour cheminées, devant d'autel, un grand BÉNITIER en marbre, etc., etc.

On paiera comptant. (510)

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le dimanche 31 août 1856, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e CESBRON, notaire à Doué, en la cave à demeure, située à Doué, rue de Cholet, où est décédée la veuve BRETON-PORCHER, à la vente publique aux enchères des meubles et objets mobiliers dépendant de sa succession.

On vendra: lits, armoire, tables, chaises, comptoir, linges, vaisselle, batterie de cuisine et diverses vieilles marchandises.

On paiera comptant et sans billon.

CHANGEMENT de DOMICILE.

L'Etude de M^e BODIN, avoué, successeur de M. LECOY, est transférée rue d'Orléans, 66.

A VENDRE

En totalité ou par parties,

UNE PROPRIÉTÉ,

Située à Munet, commune de Distré,

Appartenant à M. Sallé, et composée de maison d'habitation, jardins, parcs, terres, vignes, carrière et logement de vigneron.

S'adresser, pour traiter, à M. BOUILLEAU, géomètre à Saumur, rue des Boires, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (512)

Etude de M^e CESBRON, notaire à Doué.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

La superficie d'un BOIS-TAILLIS, Nommé le BOIS DE MONTREUIL,

Situé commune de Cisay, compris sous le numéro 1729, section C du plan cadastral, contenant quatre hectares soixante-dix-huit ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M^e CESBRON, notaire à Doué. (513)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A Céder de suite

UN OFFICE D'HUISSIER,

Dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à M^e AUDOUIN, notaire à Nueil (Maine-et-Loire). (500)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^{me} LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON,

Sise rue des Basses-Perrières, n° 10.

S'adresser à M^{me} V^e PETIT ou à M. TERRIEN. (476)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

DEUX MAISONS contiguës, sises rue des Payens, n°s 12 et 14.

S'adresser à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (162)

A VENDRE

FONDS DE QUINCAILLERIE ET MÉTAUX,

A Poitiers (Vienne), au centre de la ville.

Gros et demi-gros. — Bonne clientèle.

Bail au gré de l'acquéreur.

Facilités pour les paiements.

S'adresser, à Poitiers, à M^e GIRARD DE SOUBEYRAND, notaire, successeur de M. Marganne. (509)

ÉPERONS A VIS,

SYSTÈME COURONNE ET R.-R.

Breveté (s. g. d. g.) avec privilège pour 15 ans.

M. COURONNE, armurier, Grand'Rue, 24, prévient MM. les Écuyers qu'il vient d'inventer un système d'éperons supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Avec ce système, MM. les Écuyers ne sont plus exposés à perdre leurs éperons ni à déchirer les pantalons. Dépôt, pour toute la France, à Saumur, chez l'inventeur, Grand'Rue, 24. Fabrique à Paris. (490)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 3 FR. (286)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

A LA VILLE DE SAUMUR

MAISON BOISSIER.

ARTICLES POUR MARIAGES.

CACHEMIRES DES INDES, LONGS ET CARRÉS.

POINTES EN DENTELLE CHANTILLY.

Soieries, dentelles, confections et articles de goût.